

N° SIRET : 20008531400990
 Etablissement : SECTION DE MURAT
 Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2022
 Page n° 1

Département : CREUSE
 Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
 Date d'Edition : 07/04/2023

DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 N° 2023018

Séance du 05/04/2023 à 20 heures 00

Nombre de membres en exercice 17
 Nombre de membres présents 14
 Nombre de suffrages exprimés 15
 VOTES : Contre =0 Pour =15 Abstentions =0
 Date de convocation : 31/03/2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Christine SALADIN délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Joël ROYERE, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		37 847,74				37 847,74
Opérations de l'exercice	4 376,81	1 173,04			4 376,81	1 173,04
TOTAUX	4 376,81	39 020,78			4 376,81	39 020,78
Résultats de clôture		34 643,97				34 643,97
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	4 376,81	39 020,78			4 376,81	39 020,78
RESULTATS DEFINITIFS		34 643,97				34 643,97

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

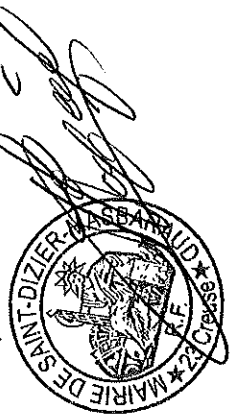
Présents: Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura, MAINGOUTAUD Elodie, ROYERE Julie
 MM. COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, PETIT-COULAUD Bastien, SCAFONE Dominique, KAPLAN Iskender, LAROCHE Michel, MARGOT Manuel.

Excusés: LEGRAND Coline, AUMEUNIER Sébastien,

Pouvols :

M. AUMEUNIER Sébastien a donné pouvoir à M. LAROCHE Michel.

Cachet :



Pour expédition conforme,

Le Maire,

Joël ROYERE

le secrétaire de
 D-SCAFONE